

SAINT-PIERRE CANIVET

TEL : 02 31 90 02 20 – FAX : 02 31 90 52 80
E-mail : mairiecanivet@orange.fr

Conseillers en exercice : 10
Conseillers présents : 9
Conseillers votants : 10

Date de convocation : 02/03/2020
Date d'affichage de la convocation : 02/03/2020

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le neuf mars à dix-huit heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GOUPIL, Maire.

Présents : MM. Jean-Pierre GOUPIL, Odile ROUSSEL, Lucien MICHELET, Liliane LESUEUR, Laurent THORETON, Alain HUREL, François GAULTIER, Florence BOUQUEREL, Alain DESCLOS

Absents ayant donné pouvoirs : Jacky CHRETIEN à Jean-Pierre GOUPIL

Excusés :

Absents non excusés :

Secrétaire de séance :

ORDRE DU JOUR

- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019
- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019
- AFFECTATION DU RESULTAT 2019
- PROPOSITION DE BUDGET PRIMITIF 2020
- SUBVENTIONS 2020
- TENUE DU BUREAU DE VOTE – SCRUTIN DU 15 MARS
- COURSE DES TULIPES 2020
- QUESTIONS DIVERSES

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019

Délibération N°2020-03

Le Conseil municipal, après avoir entendu la lecture du Compte de Gestion dressé par le Receveur Municipal, en tous points identiques au Compte Administratif dressé par l'ordonnateur.

Approuve le Compte de Gestion dressé par le Receveur Municipal.

Adoptée par 9 voix Pour, 0 voix Contre, 0 Abstention.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Délibération N°2020-04

Conformément à l'article L 2121-4 du CGCT, le Maire quitte la séance au moment du vote du Compte Administratif, le Conseil Municipal siège alors sous la présidence de Monsieur MICHELET Lucien.

1° Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement :

- Résultats reportés	174 988.70
- Dépenses de l'exercice	212 353.79
- Recettes de l'exercice	205 039.42
- Résultat de l'exercice	-7 314.37
- Résultat de clôture 2019	167 674.33

Section d'investissement :

- Résultat de clôture 2018	48 395.89
- Dépenses de l'exercice	240 752.99
- Recettes de l'exercice	170 885.99
- Résultat de l'exercice	- 69 867.00
- Résultat de clôture 2019	- 21 471.11

Restes à réaliser :

- En dépenses d'investissement	55 254.79
- Solde	-55 254.79

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sorties, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Adoptée par 8 voix Pour, 0 voix Contre, 0 Abstention.

AFFECTATION DU RESULTAT 2019

Délibération N°2020-05

Le Conseil municipal, constatant que le Compte Administratif présente :

En section de fonctionnement :

- Un résultat de clôture de l'exercice 2018	174 988.70
- Un résultat négatif pour l'exercice 2019	- 7 314.37
- Soit un résultat de clôture de l'exercice 2019	167 674.33

En section d'investissement :

- Un résultat de clôture de l'exercice 2019	- 21 471.11
- Un solde des restes à réaliser 2019	- 55 254.79
- Soit un besoin de financement de	76 725.90

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

En section d'investissement de l'exercice 2020

- Au compte 1068 (recettes)	76 725.90
-----------------------------	-----------

En section de fonctionnement de l'exercice 2020

- Le solde au compte 002 (Résultat reporté)	90 948.43
---	-----------

Adoptée par 9 voix Pour, 0 voix Contre, 0 Abstention.

PROPOSITION DE BUDGET PRIMITIF 2020

Monsieur le Maire présente aux conseillers une proposition de Budget Primitif 2020.

SUBVENTIONS 2020

Délibération N°2020-06

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Décide de subventionner les associations suivantes pour un montant global de 2 925.00 €, soit :

- Club de la Bonne Entente	700.00 €
- Ligue contre le cancer	100.00 €
- Association des Chasseurs	120.00 €
- Amicale Anciens Combattants	80.00 €
- Ecole commune de Saint Pierre-Canivet	1 000.00€
- Comité de Jumelage	500.00 €
- Association école Buissonnière	100.00 €
- Judo Club de Potigny	75.00 €
- Association locale ADMR de Falaise	100.00 €
- Subventions aux enfants/limite âge collègue	150.00 €

POUR INFORMATION

- Organisation de la tenue du bureau de vote pour le scrutin du dimanche 15 mars.
- Courses des Tulipes : listes des signaleurs.

La réunion s'est achevée par un tour de table. Aucune question n'a été formulée. La séance est levée à 20h.

Le Maire,
Jean-Pierre GOUPIL
